

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annecy, le 22 avril 2021

### **Vaccination contre la covid-19 en Haute-Savoie**

Élargissement des professionnels de plus de 55 ans considérés comme plus exposés au covid-19 :  
ouverture de créneaux pour faciliter l'accès à la vaccination

La campagne vaccinale contre la COVID-19 a d'ores et déjà permis de protéger près de 1,5 million de personnes en Auvergne-Rhône-Alpes, en particulier les plus à risque de développer des formes graves de la maladie et en Haute-Savoie ce sont près de 132 281 personnes qui ont d'ores et déjà reçu une première dose de vaccin et 43 598 qui ont reçu les deux doses.

Afin de poursuivre l'accélération de la vaccination, dès la fin de semaine dernière des plages horaires ont été dédiées dans des centres de vaccination pour faciliter l'accès à certains professionnels de plus de 55 ans considérés comme plus exposés au virus.

La liste de ces professionnels est élargie à certains salariés particulièrement exposés.

Ainsi, en complément des personnes indiquées la semaine dernière **sont, éligibles à ce dispositif lorsqu'ils ont plus de 55 ans :**

- **Conducteurs de bus, ferry et navette fluviale ;**
- **Conducteurs et livreurs sur courte distance**
- **Conducteurs routiers**
- **Chauffeurs de taxi et de VTC**
- **Contrôleurs des transports publics (exemple : SNCF, transports urbains)**
- **Agents d'entretiens : agents de nettoyage, éboueurs, ramassage et tri des déchets**
- **Agents de gardiennage et de sécurité**
- **Salariés et chefs d'entreprises des commerces alimentaires : caissiers, employés de libre service, vendeurs de produits alimentaires dont bouchers, charcutiers, traiteurs, boulangers, pâtisseries**
- **Salariés des abattoirs et des entreprises de transformation de viande**
- **Professionnels des pompes funèbres**

Cette liste est accessible sur le site du Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion ([voir](#)).

Contacts presse  
Bureau de la représentation et  
de la communication de l'État

Rue du 30ème régiment d'infanterie,  
BP 2332 74 034 - Annecy cedex

04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53  
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

@Prefet74 | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
Service presse : 04 27 86 55 55  
ars-ara-presse@ars.sante.fr

Dans le département de la Haute-Savoie, le centre de vaccination de la Roche-sur-Foron accueillera les professionnels éligibles dès ce samedi de 9h à 18h. Ces derniers, qui seront vaccinés avec le vaccin Astrazeneca, peuvent ainsi se présenter sur rendez-vous en s'inscrivant sur Doctolib (il convient d'inscrire sur le moteur de recherche de Doctolib « Centre de vaccination des professionnels exposés Covid19 La-Roche-sur-Foron ») et se faire vacciner sur présentation d'un justificatif d'éligibilité : carte professionnelle (pour les fonctionnaires notamment), déclaration sur l'honneur et bulletin de salaire pour les salariés.

Parallèlement, ces professionnels pourront bien entendu aussi continuer, dans le cadre du droit commun, à se faire vacciner en ville, grâce à la mobilisation des médecins et des pharmaciens. Lorsqu'ils ont plus de 60 ans, ils sont également éligibles à la vaccination en centres de vaccination par Pfizer et Moderna.

Pour rappel, les professionnels éligibles à ce dispositif depuis la semaine dernière, lorsqu'ils sont plus de 55 ans sont :

- les professeurs des écoles, collèges, lycées ;
- les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) ;
- les agents au contact des élèves en école, collège, lycée ;
- les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) ;
- les professionnels de la petite enfance – dont les assistants maternels ;
- les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse et les professionnels de la protection de l'enfance ;
- les policiers nationaux et municipaux ;
- les gendarmes ;
- les surveillants pénitentiaires ;
- les douaniers de la branche surveillance.

**Contacts presse**  
**Bureau de la représentation et**  
**de la communication de l'État**

Rue du 30ème régiment d'infanterie,  
BP 2332 74 034 - Annecy cedex

04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53  
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

@Prefet74 | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
Service presse : 04 27 86 55 55  
ars-ara-presse@ars.sante.fr